



Avertissement



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU**
No 14 – 12 août 2011

EN BREF :

- Situation générale.
- Vers gris : activité à la hausse en Montérégie-Ouest.
- Carotte : début du dépistage de la mouche (Montérégie), taches foliaires stables ou en lente progression, traitement contre la punaise terne.
- Céleri : risque de carences à la baisse, arrivées de punaises, taches foliaires stables.
- Laitue : insectes légèrement plus actifs, risque plus faible de pertes reliées à la montaison et à la brûlure de la pointe, pommes difformes, mildiou et tache bactérienne en progression.
- Oignon : traitements fréquents requis contre les thrips, *Botrytis* calme, mais progression du mildiou.
- Poireau : thrips à surveiller, un peu de tétranyques, 3^e vol de la teigne en cours : dates de traitements.

SITUATION GÉNÉRALE

Les pluies survenues durant la nuit du 9 au 10 août ont enfin permis d'arroser uniformément les régions du sud-ouest de la province, notamment la Montérégie-Ouest, où l'on en avait grandement besoin. Auparavant, durant la semaine, les pluies, surtout sous forme d'orages dispersés, avaient encore apporté des quantités d'eau très variables. Voici en gros les quantités moyennes reçues du 3 au 9 août selon les régions : Montérégie-Ouest, 30 à 40 mm; Montérégie-Est et Outaouais, 20 à 50 mm; Capitale-Nationale, Estrie et Centre-du-Québec, 20 à 30 mm; Basses-Laurentides, Lanaudière et Saguenay-Lac-Saint-Jean, 40 à 70 mm; Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent, 15 à 30 mm; Mauricie, 30 à 50 mm.

La grêle a encore causé des dommages localement, notamment au Lac-Saint-Jean.

Les insectes représentent actuellement la principale menace pour les cultures dans les régions du sud-ouest. Les populations d'insectes sont élevées dans plusieurs champs. De plus, le dessèchement observé dans les plantes herbacées sauvages, combiné à la récolte des foins, encourage la migration des ravageurs vers les cultures.

Les maladies ne sont pas à négliger non plus puisque certaines, les mildious notamment, semblent avoir bien passé à travers la chaleur et la sécheresse et restent présentes dans plusieurs champs.



VERS GRIS

On note la présence de vers gris (petites larves) dans plusieurs champs en Montérégie-Ouest. Les dommages sont observés dans la laitue, le céleri, l'oignon vert et même la carotte. Le nombre de plants affectés varie beaucoup d'un champ à l'autre, mais des interventions sont justifiées dans certains cas. Pour plus d'information sur la répression des vers gris, consultez l'avertissement No 02 du 19 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/documents/a02tn11.pdf>).

CAROTTE

Mouche de la carotte

Il est temps d'installer les pièges collants jaunes pour effectuer le dépistage des adultes de la 2^e génération de la mouche de la carotte en Montérégie. Une première mouche a été capturée à Sainte-Clotilde (Agriculture et Agroalimentaire Canada). **Le dépistage de vos champs est fortement recommandé sur les fermes où la mouche de la carotte a causé des problèmes par le passé.** Ce dépistage vous indiquera quand traiter en fonction de la situation particulière de chacun de vos champs et vous évitera donc des traitements inutiles. Les pièges collants jaunes sont disponibles commercialement, notamment chez Distributions Solida (418 826-0900).

L'information concernant la biologie de ce ravageur, les dommages observés, la méthode de dépistage et la stratégie de lutte recommandée est présentée dans l'avertissement No 14 du 11 août 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn05.pdf>). Le bulletin d'information No 02 du 20 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn11.pdf>) donne la liste des insecticides homologués dans la carotte.

Taches foliaires

Les taches foliaires, *Cercospora* principalement, demeurent stables ou progressent lentement selon les champs et les régions. Les champs où le feuillage est plus abondant sont davantage affectés par la maladie. **Rappelons qu'il est recommandé de débiter les traitements fongiques préventifs lorsque les rangs de carotte couvrent une largeur de plus de 30 cm (rang à demi fermé en sol organique) et qu'il y a plus de 25 % des plants qui ont au moins une tache sur une des feuilles intermédiaires.** Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte présentée dans l'avertissement No 10 du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).

Punaise terne

On observe des quantités importantes de punaises ternes (adultes et larves) dans certains champs, notamment du côté de Lanaudière. Plusieurs pétioles des feuilles d'âge moyen présentent les symptômes caractéristiques des piqûres de l'insecte. Les feuilles affectées (2 ou 3 par plant) restent vertes et semblent demeurer actives au plan de la photosynthèse. On sait, d'autre part, que les carottes sont en mesure de supporter une importante défoliation au niveau des feuilles matures sans que le rendement ne soit affecté significativement. **Dans ce contexte, on considère que des traitements contre la punaise terne ne sont justifiés que si les punaises s'attaquent au point de croissance des carottes.** Les très jeunes feuilles sont alors tuées ou fortement déformées et le point de croissance peut même noircir. Ce type de dommage risque de retarder considérablement la croissance des carottes et favorise les maladies secondaires; c'est pourquoi des traitements sont alors recommandés.



CÉLERI

Carences

Les dernières pluies et les températures moyennes plus fraîches devraient permettre au céleri de reprendre graduellement une croissance normale. Le risque de carence en calcium et en bore demeure tout de même encore assez élevé pour les céleris approchant de la maturité et il faudra surveiller les températures chaudes.

Punaise terne

On observe des arrivées importantes de punaises adultes dans plusieurs champs. Surveillez vos champs de près. Les seuils d'intervention recommandés sont présentés dans l'avertissement **No 04** du 3 juillet 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn11.pdf>).

Taches foliaires

La situation demeure plutôt calme en ce qui concerne la **tache bactérienne**. Il faut quand même porter une attention spéciale aux champs où la maladie est présente en s'assurant que le feuillage des céleris est bien protégé par un fongicide à base de cuivre lors des longues périodes de mouillure. Pour le moment, la **tache cercosporéenne** demeure circonscrite à une seule ferme et progresse peu.

LAITUE

Insectes

Globalement, on observe une légère augmentation de l'activité de la plupart des espèces d'insectes déjà présentes et cela, dans toutes les régions. En Montérégie-Ouest, on note entre autres une activité plus marquée des **altises à tête rouge** (plus d'individus et dommages très apparents) sur quelques fermes. Dans cette région, les **cicadelles** arrivent aussi en grand nombre sur certaines fermes et, étant donné que la jaunisse de l'aster est présente dans la région, il faut intervenir rapidement.

Montaison et brûlure de la pointe

Avec le retour à des températures plus près des normales saisonnières, les pertes reliées à la montaison devraient diminuer. Les dernières pluies et le temps plus frais ont aussi contribué à réduire le risque de brûlure de la pointe (carence en calcium) mais celui-ci demeure quand même moyennement élevé. Les journées chaudes restent propices à l'apparition de nouveaux dommages, surtout sur les laitues feuilles et romaines matures.

Pommes difformes

Comme l'an dernier, des pertes causées par la présence de laitues pommées dont la pomme est difforme et mal remplie sont observées en Montérégie-Ouest. Ce problème, comme la montaison, est relié aux excès de chaleur auxquels les laitues ont été exposées un peu plus tôt lors de leur développement.



Mildiou

Le mildiou a continué à progresser en Montérégie-Ouest. Bien qu'elle ne cause pas de perte pour le moment (taches sur les feuilles du bas seulement), la maladie est présente sur la majorité des fermes. Un suivi rigoureux de cette maladie sera donc requis jusqu'en fin de saison. Des traitements réguliers sur la majorité des champs de laitue seront fort probablement requis étant donné que les champs affectés de même que les champs voisins doivent être protégés, les spores de la maladie étant propagées par les vents. La stratégie d'intervention contre cette maladie est présentée à la fin de l'avertissement **No 06** du 16 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn11.pdf>).

Autres maladies

Les **taches bactériennes**, surtout celles reliées à *Xanthomonas*, sont en progression en Montérégie-Ouest et davantage de fermes sont maintenant affectées. Pour sa part, la **pourriture basale** (*Rhizoctonia*) continue d'occasionner des pertes significatives (destruction de plants) dans certains champs en Montérégie-Ouest.

OIGNON

Thrips

Les thrips sont très actifs en Montérégie et dans Lanaudière, de sorte qu'il faut intervenir fréquemment pour arriver à maintenir les populations basses. Demeurez très vigilants. On observe une perte de contrôle (feuillage blanchi à la suite de l'attaque des thrips) dans certains champs en Montérégie-Ouest. À cette époque de l'année, les thrips peuvent aussi migrer en grand nombre à partir des graminées sauvages matures et des champs de foin récemment récoltés.

Respectez le seuil d'intervention de 1 thrips par feuille afin de prévenir les pertes de contrôle. Faites une rotation des insecticides en utilisant des produits appartenant à des groupes chimiques différents. Utilisez beaucoup d'eau (au moins 500 litres à l'ha) et, si possible, traitez le matin sur la rosée.

Il est important de bien protéger le feuillage des oignons tant que la tombaison n'est pas bien amorcée (50 % d'oignons couchés) étant donné qu'une sénescence graduelle du feuillage joue un rôle important dans l'entrée en dormance des bulbes. De plus, pour l'oignon d'entreposage, un feuillage en bon état est essentiel pour l'absorption de l'hydrazide maléique.

Mouche

La période de ponte de la deuxième génération de la mouche de l'oignon se poursuit en Montérégie-Ouest. Pour plus de détails, vous pouvez consulter l'avertissement **No 03** du 26 mai 2011 disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03tn11.pdf>.

Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

On note une légère progression du *Botrytis* en Montérégie-Ouest, mais la maladie demeure bien sous contrôle. Continuez les traitements préventifs. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>) du 15 juin 2006. La liste des fongicides homologués en 2011 dans l'oignon est présentée dans le Bulletin d'information **No 03** publié le 22 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn11.pdf>).



Mildiou

Le mildiou a progressé et, en **Montréal** tout comme dans **Lanaudière**, quelques champs (pas seulement 2 ou 3) présentent maintenant des symptômes. Dans les secteurs autour de Québec, pour le moment, la maladie n'a été rapportée que sur une seule ferme, une petite ferme biologique située au nord de **Chaudière-Appalaches**.

Cette grave maladie peut, si elle n'est pas bien réprimée, détruire en quelques semaines tout le feuillage des oignons. Les producteurs concernés doivent sans faute traiter les champs affectés de même que les champs voisins avec un fongicide approprié. Pour plus de détails, consultez l'avertissement **No 08** du 30 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08tn11.pdf>).

Traitement à l'hydrazide maléique (ROYAL MH 60 SG)

L'avertissement **No 13** du 5 août 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13tn11.pdf>) présente les règles d'utilisation de cet antigerminatif destiné aux oignons qui seront entreposés à long terme.

POIREAU

Thrips

Surveillez vos champs de près. **On observe des quantités importantes de thrips dans certains champs de poireau en Montréal-Est, en Montréal-Ouest et dans Lanaudière.** Dans le poireau, on retrouve le plus souvent les thrips sous les coudes formés par les bouts de feuilles repliés. Assurez-vous d'intervenir avant que l'insecte n'endommage les parties vertes commercialisables. Le seuil d'intervention recommandé est de 1 thrips par feuille. Le MATADOR (ou SILENCER) et le MALATHION sont homologués pour lutter contre les thrips dans le poireau. Dans la mesure du possible, utilisez ces deux produits en alternance.

Tétranyque

On signale la présence de petits foyers de tétranyque en bordure d'un champ de poireau à l'Île d'Orléans. Aucune intervention n'est justifiée pour le moment. Cet insecte doit être surveillé de près, surtout lorsque des conditions chaudes et sèches surviennent. Aucun insecticide n'est homologué pour lutter contre cet insecte dans le poireau. Toutefois, si vous devez intervenir contre les thrips, le MALATHION, homologué pour la répression du thrips dans cette culture, devrait également être efficace contre le tétranyque.

Teigne du poireau

Sauf en Montréal-Ouest, où le nombre de captures est demeuré élevé, et dans les régions près de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches) où il demeure très bas, une augmentation significative du nombre de captures est notée sur la majorité des sites. La troisième période de ponte est donc maintenant bien amorcée dans toutes les régions agricoles du sud de la province. Des interventions seront donc requises dans les prochains jours.

Stratégie d'intervention

Sur les fermes où du piégeage est effectué, intervenez 8 à 10 jours après qu'un nombre significatif de teigne ait été capturé (début évident de la période d'activité des papillons) et le second 12 à 14 jours plus tard. Lorsqu'on ne veut faire qu'un seul traitement, on intervient 8 à 10 jours après la date où le plus grand nombre de papillons a été capturé dans les pièges (pic d'activité des papillons). Normalement, le pic d'activité des papillons du mois d'août arrive environ 35 jours après celui de juillet.



Pour les producteurs qui ne font pas de piégeage, le tableau ci-dessous présente les dates d'interventions proposées pour la plupart des régions. Pour la Capitale-Nationale et la Chaudière-Appalaches, le troisième vol n'ayant pas encore débuté, les dates d'intervention seront présentées dans le prochain avertissement. Notez qu'il est important de prendre en considération le microclimat propre à chaque site et d'ajuster la date de traitement en conséquence.

– Montérégie-Ouest	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 12 août et 24 août▪ Avec 1 traitement : 18 août
– Outaouais, Basses-Laurentides, Lanaudière, Mauricie, Centre-du-Québec, Montérégie-Est et Estrie	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 18 août et 30 août▪ Avec 1 traitement : 22 août
– Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	<ul style="list-style-type: none">▪ À venir

Insecticides disponibles :

En plus du MATADOR, le SUCCESS est maintenant homologué pour lutter contre la teigne dans le poireau, l'oignon vert, la ciboulette et tous les alliums dont on consomme le feuillage. Les producteurs biologiques disposent aussi maintenant d'un outil de lutte puisque l'ENTRUST, l'équivalent bio du SUCCESS, est lui aussi homologué sur ces cultures.

Dans l'ail et l'oignon sec, seul le MATADOR est homologué contre la teigne. Cependant, si vous devez intervenir contre les thrips, notez que les divers insecticides actuellement homologués contre cet insecte seront également efficaces contre les teignes présentes.

Voici d'autres points à prendre en considération en ce qui a trait aux traitements :

- Traitez seulement les champs dans lesquels les larves ont causé des dommages significatifs par le passé (sites à risque). La présence d'une quantité significative de dommages causés par la génération précédente est aussi un bon indice qu'il faudra intervenir.
- Utilisez beaucoup d'eau (500 à 1 000 L à l'hectare), de manière à rejoindre les jeunes larves qui auront commencé à s'enfoncer dans le feuillage.

Pour plus de renseignements concernant la teigne du poireau, consultez le bulletin d'information No 03 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>) du 7 juillet 2006.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur carotte-céleri-laitue-oignon...
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest – MAPAQ
177, rue Saint-Joseph – Bureau 201, Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-2000, poste 227 – Télécopieur : 450 427-0407
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Maripier Mercier, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 14 – carotte, céleri, laitue... – 12 août 2011

